

Réf: Dossier 422690

Avis de constitution

SOCIETE « SENOU BACHE »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET GONZAQUEVILLE NON
LOIN DE LA PHARMACIE RUE ABRAHAM, LOT : 689, ILOT :
52, 10 BP 2724 ABIDJAN 10, Lot 689, Ilot 52

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENOU BACHE »

Objet : Abris bâches - Les chapiteaux - Stores moteurs - stores fixes - Bâche de tout type de camions - Les bâches à eau - Bâche plate pvc - Les tentes fermées & climatisées.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens et meubles et immeubles
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET GONZAQUEVILLE NON
LOIN DE LA PHARMACIE RUE ABRAHAM, LOT : 689, ILOT :
52, 10 BP 2724 ABIDJAN 10, Lot 689, Ilot 52

Dirigeant(s) M SENOU BRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08097 du 11/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48902/GTCA/RC/2025 du 11/08/2025

